

L'April : c'est qui ?

Un ensemble de personnes, d'entreprises, de collectivités, d'associations et d'organisations d'horizons très divers qui se retrouvent autour des valeurs du libre et œuvrent à la reconnaissance du logiciel libre au travers d'actions nombreuses et variées.

- › un conseil d'administration constitué de membres bénévoles ;
- › une équipe permanente (un délégué général, une coordinatrice vie associative, un chargé de mission affaires publiques, une assistante administrative) ;
- › des bénévoles qui rendent possible la tenue de stands, maintiennent le système d'information de l'association, participent à des groupes de travail thématiques (transcriptions, sensibilisation, monde associatif...) et proposent des services en ligne, libres et loyaux via notre site Chapril (plus de 4 000 heures de bénévolat) ;
- › des membres (près de 3 000, avec environ 300 personnes morales) dont :
 - › le nombre et la diversité permettent de donner à l'association une représentativité claire et un poids important auprès des pouvoirs publics notamment ;
 - › les cotisations régulières (97 % de nos revenus) permettent de financer nos actions (notamment via l'équipe salariée), en préservant une indépendance vis-à-vis des institutions avec la perspective d'œuvrer sur du long terme.

les entreprises membres de l'April :

176 entreprises ou réseaux d'entreprises*
dont 11 nouvelles adhésions en 2020

*nombre de membres entreprises
au 02/11/2021



Adhérer, c'est mutualiser les moyens à travers un acteur incontournable qui promeut et défend les logiciels libres.

Pour adhérer, rendez-vous sur :

<https://www.april.org/adherer>

ou contactez-nous via secretaire@april.org



Pourquoi adhérer ?

Pour participer activement aux décisions stratégiques qui vous concernent !

Que vous soyez une entreprise, une collectivité ou une association, pour tirer le meilleur parti du logiciel libre et pour défendre vos intérêts, vous devez :

- › exercer une veille permanente pour se tenir informée des opportunités et des menaces ;
- › constituer et entretenir des réseaux relationnels institutionnels ;
- › être éclairée sur les contextes juridiques et stratégiques ;
- › contribuer à la défense de l'informatique libre face aux acteurs qui lui sont hostiles ;
- › mieux faire connaître et valoriser son action.

L'April est au cœur des grandes évolutions du logiciel libre. Adhérer à l'April permet de :

- › défendre collectivement un projet de société ;
- › contribuer à la réflexion de l'association à travers ses groupes de travail ;
- › participer aux actions de l'association ;
- › être informé régulièrement des événements autour du logiciel libre ;
- › agir sur les institutions grâce à un partenaire incontournable.

www.april.org



www.april.org

L'April

partenaire privilégié pour
la promotion et la défense
du logiciel libre



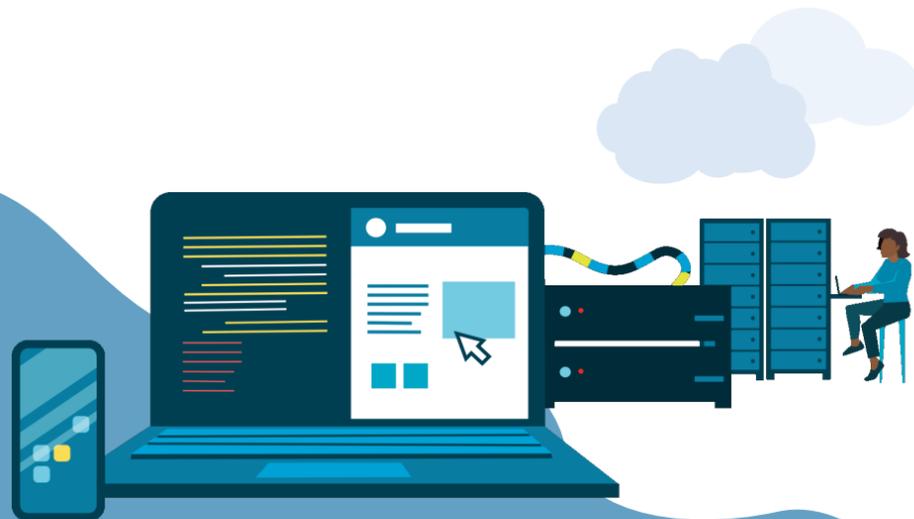
Crédits : April, April.org - Design Graphique : Antoine Bardelli, www.bardelli.fr - 10/2021.

L'April : c'est quoi ?

Depuis 1996, notre mission est de diffuser le logiciel libre, son éthique et son esprit dans toutes les couches de la société.

Ses objectifs :

- › Promouvoir le logiciel libre auprès du plus grand nombre (grand public, professionnels, associations, pouvoirs publics), sensibiliser aux enjeux des standards ouverts et de l'interopérabilité ;
- › Obtenir des décisions politiques, juridiques et réglementaires favorables au développement du logiciel libre et aux communs informationnels ;
- › Défendre les droits des personnes qui utilisent et qui conçoivent des logiciels libres ;
- › Favoriser le partage du savoir et des connaissances.



Les actions de l'April :

Auprès des institutions : plaidoyer/rerelations

- › Collabore avec les responsables politiques et les pouvoirs publics sur les enjeux éthiques, sociaux, économiques et stratégiques du logiciel libre et des libertés informatiques ;
- › Informe les responsables politiques pour promouvoir une législation progressiste en matière d'informatique, droit d'auteur, droit de la consommation, brevets... ;
- › Sensibilise les institutions, entreprises, associations aux enjeux du passage au logiciel libre.

Vers le grand public :

- › Anime *Libre à vous !* émission de radio qui informe sur les façons de prendre le contrôle de ses libertés informatiques, permet de découvrir les enjeux, l'actualité du libre ainsi que des moyens d'actions ;
- › Propose différents services en ligne, libres et loyaux, accessibles à tout le monde sur le site Chapril ;
- › Sensibilise de nouveaux publics au logiciel libre et produit des outils de communication ;
- › Participe à des événements variés, donne plusieurs conférences chaque année ;
- › Propose des listes de diffusion publiques, ouvertes également aux non-membres de l'association ;
- › Relaye l'information et les actions dans les médias.



Mots d'entreprises adhérentes



« J'aime bien le côté « poil à gratter » de l'April, son côté aller questionner des sujets qui ne sont pas forcément évidents et obtenir parfois des réponses même dans la douleur et parfois sur plusieurs années. » Thierry Leblond, Scille.

« Pour nous, c'est important de redonner une partie de nos propres revenus pour soutenir les actions à la fois sociales et politiques liées à la défense de ce modèle économique et de ce modèle de développement du logiciel. » Ludovic Dubost, XWiki.

« Quand on voit aujourd'hui que, très régulièrement, il y a des projets de loi, des initiatives qui vont à l'encontre des libertés fondamentales qui sous-tendent le logiciel libre, il nous semble naturel que nous nous tournions vers des acteurs qui sont capables de faire pression auprès de nos gouvernants pour défendre ces libertés-là. » Olivier Cayrol, Logilab.

« L'April est un soutien d'ordre juridique pour le logiciel libre. » Laurent Wargon, Easter-Eggs.

« L'April est vue par nous comme une force politique. Nous on est suffisamment dans le code, directement dans le service au client et vous, vous avez cette vision supérieure à laquelle on n'a pas le temps, en fait, de contribuer » Catherine Heintz, Nereide.

« Pour nous c'est important d'aider l'April à pouvoir continuer à faire son travail de démocratisation et d'explication des enjeux du Libre. » Jean-Michel Armand, Hybird.